

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE
SURVEILLANCE DU 28 FEVRIER 2025**

RAPPORTEUR : Le Vice-président

ANNEXE A

Le compte rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 février 2025 est transmis en annexe. Il a été adressé à tous les administrateurs après la séance.

Conformément aux dispositions légales, ce compte rendu est soumis à votre approbation.

Le Conseil, après avis des membres de l'Assemblée,

- **Approuve le compte-rendu dans son intégralité**
- ~~**Le modifie sur les points suivants**~~

 **CRÉDIT MUNICIPAL**
NANTES - LEZ-TOURNAI - ANGERS - RENNES
Le Vice-Président du C.O.S.

[Signature]

 **CRÉDIT MUNICIPAL**
NANTES - LEZ-TOURNAI - ANGERS - RENNES
Le Directeur Général

[Signature]